

REPÈRES & TENDANCES

ÉDITION 2015
DONNÉES 2014



COMMERCES
DE DÉTAIL NON
ALIMENTAIRES



DONNÉES
ÉCONOMIQUES

Page
04

DONNÉES
EMPLOI

Page
06

DONNÉES
FORMATION

Page
08

AVANT-PROPOS

PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

Ce document concerne l'ensemble des entreprises de la branche des Commerces de Détail Non Alimentaires IDCC 1517- CCN 3251* employant au moins un salarié, dont l'activité principale est le commerce de détail centré sur les produits suivants :

- la maroquinerie et les articles de voyage,
- la coutellerie,
- les arts de la table,
- la droguerie, les commerces de couleurs et vernis,
- les commerces de détail de l'équipement du foyer et bazars,
- les commerces d'antiquités et de brocante y compris les livres anciens,
- les galeries d'art (œuvres d'art),
- les commerces de jeux, jouets, modélisme,
- les instruments de musique.

* Convention collective nationale des commerces de détail non alimentaires du 9 mai 2012
- Brochure n°3251 - IDCC 1517 (maroquinerie et articles de voyage - coutellerie - arts de la table - droguerie, les commerces de couleurs et vernis - équipement du foyer, bazars, - antiquités et brocante y compris les livres anciens de valeur - galeries d'art (œuvres d'art) ; - jeux, jouets, modélisme - puérinatalité - instruments de musique).

PRÉAMBULE

DES ACTIVITÉS HÉTÉROGÈNES ET DES MÉTIERS DE PASSIONNÉS DANS DES CONTEXTES ÉCONOMIQUES DISTINCTS

Le périmètre de la CCN de la branche des Commerces de Détail Non Alimentaires couvre divers secteurs d'activité. La plupart d'entre eux sont composés quasi-exclusivement de TPE.

L'hyper-polyvalence des salariés est au cœur des métiers. Trois secteurs comptent eux, en plus d'une myriade de microentreprises, des structures de taille plus importante. On y retrouve des groupes ou franchises, qui malgré une polyvalence toujours présente, se sont structurés autour de fonctions davantage spécialisées.

L'année 2014 est marquée par un contexte de faible ressort du pouvoir d'achat des consommateurs.

Les commerces des CDNA contribuent à faire vivre le commerce de proximité et offrent aux consommateurs, dans leurs secteurs respectifs, des produits soigneusement sélectionnés et des conseils de professionnels pour les orienter dans leurs achats.

CHIFFRES CLÉS



14 330
entreprises



70 618
salariés

1 083
contrats de
professionnalisation
535
périodes de
professionnalisation

Dans le cadre du plan
de formation :
3 382 salariés
formés dans
les entreprises de
moins de 10 salariés

Dans le cadre du plan
de formation :
4 265 salariés
formés dans
les entreprises
de 10 salariés et plus

Les salariés exercent majoritairement dans des entreprises relevant des codes NAF 47.78C - Commerces de détail spécialisés divers (bazars, galeries d'art commerciales, etc.) et 47.59B - Equipement du foyer dont coutellerie, arts de la table.

RÉPARTITION DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS
SELON LE CODE NAF



Source : FORCO



Un Contrat d'Etude Prospective (CEP) sur le E-commerce a été réalisé en 2013. Son objectif

était de répondre à un certain nombre d'interrogations, dans un contexte d'évolution très rapide du secteur :

- Combien d'emplois directs concernés ?
- Quelles sont les prévisions d'emploi d'ici 2015 ?
- Quelles sont les compétences professionnelles exigées pour les métiers reconnus spécifiques ?
- Quelles sont les pratiques de recrutement ?
- L'offre de formation répond-elle aux besoins en compétences, présents et à venir, des entreprises ?

Selon l'enquête « Besoins en Main d'œuvre » sur l'année 2015 (enquête Pôle Emploi), 17 637 projets de recrutement sont projetés dans la branche du CDNA, soit 14 % des projets de recrutement des branches adhérentes au Forco.

Sur ces projets de recrutement, 18 % sont situés en Ile-de-France, 13 % en Auvergne et Rhône-Alpes, et 12 % en PACA.

La part des recrutements jugés difficiles à réaliser s'établit à 26 % pour la branche (pour 23 % pour l'ensemble des 13 branches).

Retrouvez la synthèse du CEP E-commerce sur le site du Forco : www.forco.org/Branche/EtudesEtDonneesDeBranche

DONNÉES EMPLOI

PROFIL DES 70 618 SALARIÉS

58 % DE FEMMES

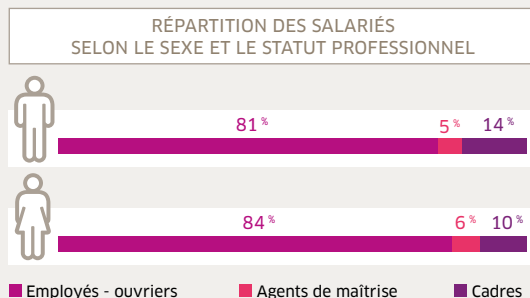
Comme pour la majorité des Branches du commerce de détail, les femmes sont surreprésentées au sein de la Branche : 58 % des salariés sont des femmes.

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans les petites entreprises : 45 % des salariés sont des femmes dans les entreprises de moins de 10 salariés (vs 53 % d'hommes) et 39 % dans les entreprises de 50 salariés et plus (vs 33 % d'hommes).

83 % D'EMPLOYÉS, 12 % DE CADRES, 5 % D'AGENTS DE MAÎTRISE

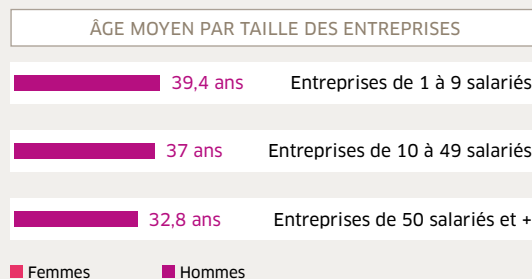
La majorité des salariés de la Branche sont employés-ouvriers.

La proportion varie selon le sexe : 84 % d'employés-ouvriers parmi les femmes et 81% parmi les hommes.



UNE MOYENNE D'ÂGE DE 36,6 ANS

L'âge moyen est similaire quel que soit le sexe mais diffère selon la taille des entreprises.



Les salariés des entreprises de 50 salariés et plus sont en moyenne plus jeunes (32,8 ans) que les salariés des entreprises de 10 à 49 salariés (37 ans), eux-mêmes plus jeunes que les salariés des TPE (39,4 ans).

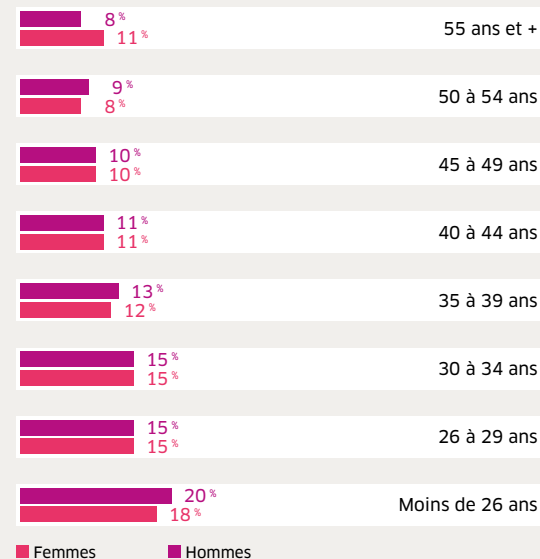
L'âge moyen est plus élevé pour les cadres (41,5 ans) que les agents de maîtrise (38,8 ans) et les employés-ouvriers (34,8 ans).



Une boîte à outils Contrat de génération, composée de 12 fiches pratiques, a été conçue afin de fournir aux entreprises toutes les clés de compréhension leur permettant de bien faire fonctionner le binôme senior/jeune, d'optimiser la gestion des âges, la transmission des savoirs, le développement des compétences, etc.

Retrouvez le guide pratique Contrat de génération sur le site du Forco : www.forco.org/Branche/Diversite

RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE SEXE ET L'ÂGE



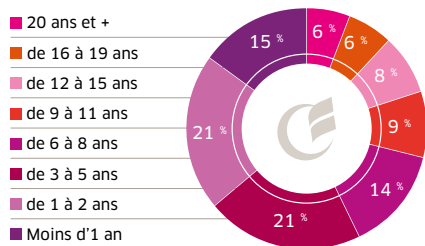
Source : Enquête Emploi-Formation

6,9 ANS D'ANCIENNETÉ MOYENNE DANS L'ENTREPRISE

57 % des salariés de la Branche ont moins de 5 ans d'ancienneté dans leur entreprise dont 15 % de moins d'un an. 12 % des salariés exercent depuis au moins 15 ans dans la même structure.

L'ancienneté moyenne est de 6,9 ans pour les femmes et de 6,8 pour les hommes, toutes tailles d'entreprises confondues.

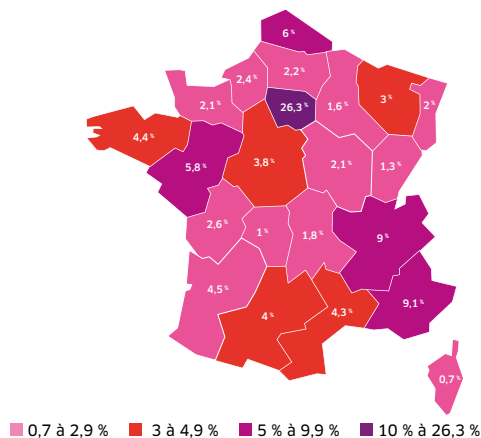
RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON L'ANCIENNETÉ



Source : INSEE DADS 2013

Les salariés sont concentrés pour plus d'un quart en Ile-de-France. 30 % sont ensuite répartis entre 4 régions (PACA, Rhône-Alpes, Pays de la Loire, et Nord-Pas-de-Calais).

RÉPARTITION RÉGIONALE DES SALARIÉS



Source : INSEE DADS 2013

89 % DES SALARIÉS EN CDI ET 11 % EN CDD

79 % SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Le temps partiel tend à concerner davantage :

- > Les femmes, 29 % d'entre elles contre 10 % des hommes,
- > Les TPE, 27 % de salariés à temps partiel contre 15 % dans les entreprises de 50 salariés et plus.



La **cartographie des métiers** des CDNA a des enjeux multiples, et s'adresse à plusieurs cibles :

- > Pour les professionnels des secteurs des CDNA, elle constitue un outil commun (vocabulaire commun, fiches de postes type, communication).
- > Pour les étudiants, personnes en reconversion, elle permet de se documenter sur ces secteurs (découvrir les métiers, s'orienter).
- > Pour les autorités administratives, elle sert de cadre normé pour échanger avec la branche (mobilité dans ces secteurs, formations à promouvoir).

➤ Retrouvez la cartographie des métiers de la Branche du Commerce de Détail Non Alimentaire sur le site du Forco : http://forconet.forco.org/flipbook/Cartographie_metiers_CDNA/ ou <http://www.groupedes10.org/cartographie-des-metiers-de-la-branche/>

Source : Enquête Emploi-Formation

DONNÉES FORMATION

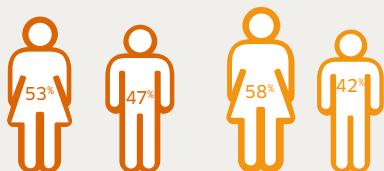
PLAN DE FORMATION

En 2014, 3 382 salariés ont été formés dans les TPE (entreprises de moins de 10 salariés) de la Branche et 4 265 salariés* ont été formés dans les entreprises de 10 salariés et plus.

* Les données ne sont pas exhaustives dans la mesure où les grandes entreprises peuvent gérer en interne une partie de leur plan de formation.

Les bénéficiaires de la formation dans le cadre du plan sont majoritairement des femmes, en lien avec leur proportion dans la Branche.

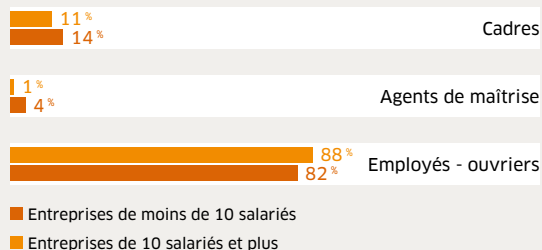
RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES SELON LE SEXE



- Entreprises de moins de 10 salariés
- Entreprises de 10 salariés et plus

Au regard de la répartition des salariés de la Branche selon le statut professionnel par taille d'entreprise, les principaux bénéficiaires de formation sont les employés - ouvriers quelle que soit la taille de l'entreprise.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES SELON LE STATUT PROFESSIONNEL



RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES SELON L'ÂGE



La majorité des bénéficiaires de la formation professionnelle ont un âge compris entre 26 et 44 ans, en cohérence avec la structure de la population salariée de la Branche.

Les formations sont en moyenne plus longues dans les entreprises de moins de 10 salariés : 23,4 heures de formation par salarié contre 20,5 heures dans les entreprises de 10 salariés et plus.

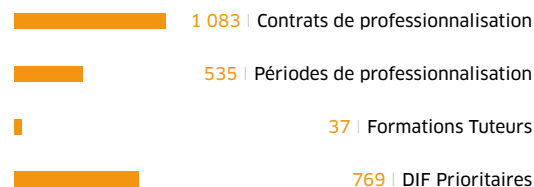
Dans les entreprises de moins de 10 salariés, les thèmes de formation principalement visés sont le Commerce/Vente (34 %) puis l'Informatique (16 %).

Dans les entreprises de 10 salariés et plus, les thèmes de formation principalement visés sont le Commerce/Vente (48,1 %) puis la Sécurité et l'Hygiène (15,6 %) et les Ressources humaines / Gestion du personnel (13,3 %).

Source : FORCO

PROFESSIONNALISATION

En 2014, les fonds gérés par le Forco, au titre de la professionnalisation, ont permis de financer, au bénéfice des entreprises de la Branche, les actions suivantes :



1 083 CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

56 % des bénéficiaires sont des femmes.

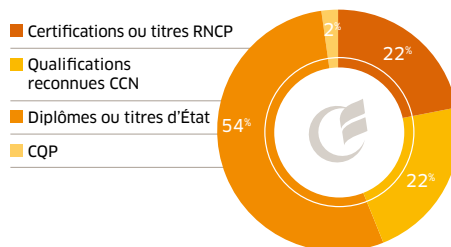
94 % ont moins de 26 ans.

82 % des contrats de professionnalisation ont été conclus dans des entreprises de moins de 10 salariés.

98 % des contrats sont des CDD.

653 contrats de professionnalisation, soit 55 %, visent l'obtention d'un diplôme ou titre d'Etat.

RÉPARTITION DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION SELON LA QUALIFICATION VISÉE



ZOOM SUR LES PRINCIPAUX DIPLÔMES PRÉPARÉS

500 BTS dont :

- 402 **Management des Unités Commerciales (MUC)**
- 52 **Négociation Relation client**
- 18 **Assistant Gestion PME-PMI**
- 10 **Comptabilité et Gestion des Organisations**
- 7 **Communication des Entreprises**
- 19 **Licences**
- 13 **Masters**

535 PÉRIODES DE PROFESSIONNALISATION

58 % des bénéficiaires sont des femmes.

73 % sont employés - ouvriers et 15 % sont cadres.

58 % ont entre 26 ans et 44 ans.

Ce sont les entreprises de moins de 10 salariés qui mobilisent le plus ce dispositif (37 % des périodes de professionnalisation).

37 FORMATIONS TUTEURS

31 % des bénéficiaires sont des femmes.

80 % des tuteurs sont âgés de 26 à 44 ans.

30 % des bénéficiaires exercent dans des entreprises de 250 salariés et plus et 62 % dans des structures de moins de 10 salariés.

769 DIF PRIORITAIRES

57 % des bénéficiaires sont des femmes.

93 % sont âgés de 26 à 44 ans et 22 % de 45 ans et plus.

15 % des DIF Prioritaires sont réalisés dans des entreprises de moins de 10 salariés et 67 % dans des entreprises de 250 salariés et plus.

50 % des actions ont une durée inférieure à 20 heures.

Les formations suivies sont surtout les Ressources Humaines / Gestion du personnel (29 %), puis les Langues (23 %) et le Secrétariat bureautique (23 %).

Source : FORCO





Pour contacter les représentants de la Branche :

**Secrétariat de la CPNEFP
c/o Groupe des 10 / CDNA**

45, rue des Petites Écuries

75010 Paris

Tél. : 01 42 06 79 48/52

Fax : 01 40 22 05 14

Email : contact@groupepedes10.org
social@groupepedes10.org

Observatoire prospectif du commerce
251, boulevard Pereire
75852 Paris cedex 17
Tél. : 01 55 37 41 51
E-mail : observatoire@forco.org
www.forco.org